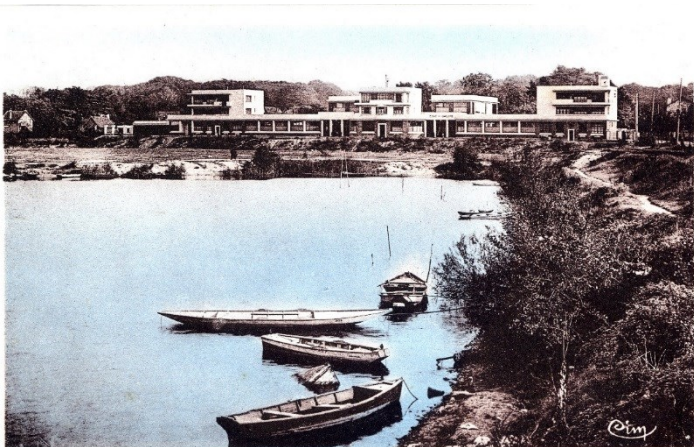


# LE 75 BOULEVARD DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Le Conseil Municipal du 28 septembre 1929 sous la présidence de Monsieur Débordes, Maire, décide l'acquisition d'un terrain d'environ 5000 m<sup>2</sup> appartenant à la Société des Sablières pour un montant de 220 500 frs. Il demande à Monsieur le Préfet de faire une déclaration d'utilité publique ainsi qu'une subvention à l'Etat et au Département et un emprunt remboursable sur 30 ans.

Le 8 février 1930, le Conseil Municipal vote la création d'un groupe scolaire comprenant 2 classes pour les garçons, 2 classes pour les filles et 1 classe enfantine sur un projet établi en 1929 par Michel Dameron, architecte. Le projet est approuvé le 28 août par le ministère de l'Instruction Publique.

Des démarches sont entreprises auprès des Sablières de la Seine en vue de l'acquisition d'un terrain situé à proximité de la Société Coopérative de Paris-Jardins. La mise en état de ce terrain excavé de 2,50 m en contrebas de la route nécessite des travaux importants de remblai et d'infrastructure, mais aucun autre emplacement n'étant disponible, l'achat est autorisé par le Ministère de l'Instruction Publique le 13 août 1930 et réalisé le 22 décembre 1932.



Entre temps, le 20 juin 1931, le projet est réduit à 1 classe pour les garçons, 1 pour les filles et une enfantine en Conseil Municipal et un nouveau plan est demandé à l'architecte.

En raison de l'accroissement important des effectifs scolaires, le projet paraît insuffisant à la Municipalité. Le 10 août 1933, elle lui substitue le projet des architectes Barrion et Tranchant qui prévoit la construction d'une école de 14 classes comprenant 6 classes pour les garçons, 6 pour les filles et 2 classes maternelles. Le plan comporte également deux cours de récréation, deux préaux ouverts et onze logements installés dans le même bâtiment que les classes.

Le Ministre ayant approuvé le nouveau projet, accepté les plans et le devis, l'adjudication a lieu le 26 mai 1934. Le total de la dépense prévue s'élève à 4.307.508,48 F y compris les frais d'acquisition du mobilier scolaire. L'entreprise de maçonnerie qui effectua les remblais, les travaux en ciment armé ainsi que ceux en plâtrerie fut adjudicataire pour un montant de 1.418.500 F. Elle débuta les travaux en juin 1934.

Le reste des travaux fut adjugé le 25 juillet 1934 à l'entreprise parisienne Bossy et Genoud. Les fondations présenteront de nombreuses malfaçons ainsi que les canalisations, les égouts, les parquets...



La municipalité Détot (1933-1935) demande un rapport sur la situation scolaire aux directeurs des écoles du centre. Il lui est fourni le 5 mars 1935 et confirme que les enfants de La Villa et de Paris-Jardins rempliraient au maximum la moitié de l'école (3 classes pour les garçons, 3 pour les filles et une classe maternelle). Il signale que les écoles du centre, malgré l'amputation de 3 classes de garçons et de 3 classes de filles seraient contraintes de conserver des classes en baraquements pour la création envisagée de cours complémentaires.

La municipalité Vernetti, élue en mai 1935, dispose donc d'une école de 14 classes en voie d'achèvement. Le projet initial était une école pour les enfants des quartiers de Paris Jardins et de la Villa mais il s'avère que leur nombre est insuffisant. Deux solutions sont envisagées :

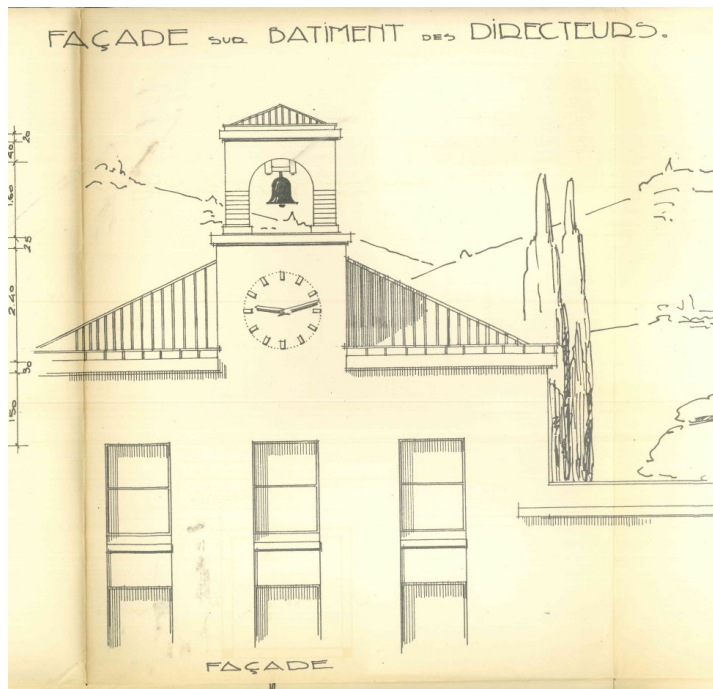
1 - Etendre aux élèves d'autres quartiers (Mousseaux, Grande-Rue, Rôle et même Plaine des Sables), l'obligation de scolarisation dans ce nouveau lieu, ce qui était juridiquement impossible puisqu'à cette période, la loi reconnaît formellement aux parents le droit de choisir pour leurs enfants l'école qui leur convient le mieux à l'intérieur de la commune de résidence.

2 - Scolariser au 75, bd du Général de Gaulle les enfants des quartiers de Paris Jardins et de la Ville. Les locaux inoccupés seraient dévolus aux cours supérieurs, complémentaires et professionnels pour tous les élèves de Draveil. Mais l'Administration Académique s'opposait catégoriquement à ce que les cours supérieurs et complémentaires aient lieu à La Villa qu'elle considérait comme une école de quartier.

Le choix de la municipalité sera donc de faire :

L'école des filles au Centre avec 9 classes primaires, 1 classe enfantine (mixte), les cours supérieurs, complémentaires et professionnels.

L'école des garçons à la Villa avec 9 classes primaires, 1 classe enfantine (mixte), 3 classes réservées à l'enseignement primaire supérieur (cours supérieurs, complémentaires et professionnels). Il reste des pièces pour faire des salles de sciences, travaux manuels, de collections et de bibliothèques.



La mise en service de l'établissement a lieu en janvier 1936. La nouvelle école de la Villa sera dirigée par Mr Billard.

Chaque école est dotée d'un dispensaire avec bureau du médecin et d'une cantine avec cuisine et réfectoire.

Durant la Deuxième Guerre Mondiale, les bombardements aériens causèrent de multiples dégâts aux bâtiments de l'école. Un dossier de dommages de guerre a été approuvé par le Ministère de la Reconstruction. Les travaux objets de ce dossier ont été confiés en partie à une entreprise spécialisée. Au cours de l'été 1945, les services de la ville avaient rendu étanche les toitures, mettant ainsi à l'abri les classes et les logements.

Dénommée à sa création « Groupe Scolaire Jules Ferry » l'école changea plusieurs fois de nom : « Groupe scolaire Henri Barbusse » en 1936 ; à nouveau « groupe scolaire Jules Ferry » sous le régime de Vichy puis « groupe scolaire Henri Barbusse » à la Libération puis, à partir de 1958, « groupe scolaire Jules Ferry » et enfin vers 1969 « Collège Eugène Delacroix ».

A cette date, les garçons du primaire avaient intégré la nouvelle école primaire Jules Ferry, réservée aux filles depuis son ouverture en 1964, devenue mixte en 1966 tandis que les élèves du secondaire resteront dans les lieux jusqu'en 1972 date de l'ouverture du nouveau collège Eugène Delacroix, rue Ferdinand Buisson.

En janvier 1973, le Conservatoire de musique et de danse s'installe dans l'ancienne école Jules Ferry Garçons de la Villa où il dispose de 8 grandes salles ainsi que d'une salle de concert et de danse pouvant contenir 200 personnes. Il y restera 14 ans (1973-1987).

